



# L'écho des pêcheurs

Année 2018

Quelques informations sur les activités de votre Association en 2017, ainsi que les projets pour 2018.



## En 2017 l'effectif de nos pêcheurs...

Notre AAPPMA regroupe **1193** sociétaires (1070 adultes H/F et 116 jeunes). L'évolution du nombre de pêcheurs est en baisse (-8,94%) mais nous restons l'AAPPMA la plus importante du département.

A noter que près de **32%** des « sociétaires adulte H/F » opte pour le permis EHGO (Possibilité de pêcher sur 91 départements).

En dehors des cartes sociétaires, nous avons vendu **517** autres cartes : **235** cartes DECOUVERTES – 12 ans, **253** cartes JOURNALIERES et **29** cartes HEBDOMADAIRES. **Nous vous rappelons que les cartes sont en vente directement sur le site de la Fédération Nationale de la Pêche ou auprès de l'un des 6 dépositaires de notre territoire. Leur localisation est consultable sur notre site internet.**

## Pré-ouverture truites (Samedi 03 mars 2018) :

Comme chaque année, le premier week-end de mars, l'AAPPMA organisera une pré-ouverture truites avec un empoissonnement prévu à cet effet. Cet événement se déroulera comme l'an passé à l'étang de Plédran (09h00-18h00), la carte de l'AAPPMA de Saint-Brieuc-Quintin-Binic restant obligatoire. Se référer au règlement en vigueur ce jour là. A l'issue de cette journée, la pêche sera interdite jusqu'au 10 Mars 2018 à 08h00 date de l'ouverture.

(Se référer à l'arrêté préfectoral en vigueur)

## Concours de Lantic : samedi 02 juin 2018

C'est devenu à présent une tradition, votre association organise, avec le soutien de la Municipalité et de la Société de chasse, son concours de pêche annuel autour des étangs de Lantic.

Gratuit, convivial et ouvert à tous, ce sont environs 250 pêcheurs sur les 2 manches de la journée qui se réunissent pour tenter de gagner l'un de nos nombreux lots.

Cette manifestation annuelle est l'occasion pour tous de passer une agréable journée au bord de l'eau et pour ceux qui le souhaitent, s'initier aux joies de la pêche à la truite. Soyez au rendez-vous !

## Présence au bord de l'eau

En 2017 encore, nos gardes particuliers ont veillé au respect des réglementations de la pêche. Ils ont contrôlé plus de 296 pêcheurs. En 2018, ces contrôles vont encore être intensifiés avec le renforcement de nos effectifs et une présence accrue sur les rivières et les étangs de notre territoire. Un nouveau garde va s'occuper du secteur du haut Gouët et un autre garde va peut-être nous rejoindre en 2018 sur le secteur de l'Urne.

Par ailleurs, nous vous rappelons les numéros et adresse mail à contacter si vous constatez une pollution ou d'autres événements pouvant porter atteinte au bon état de nos cours d'eau et étangs (**Joignez une ou des photos chaque fois que possible, donnez un maximum de précisions**) :

**Aappma** : 06 72 39 18 87 Mail : aappmastbrieuc@orange.fr

**Garde Fédéral** : 06 70 35 27 60

**ONEMA** (police de l'eau) : 06 72 08 15 48 / **ONCFS** (chasse et faune sauvage) permanence 7j/7 : 02 96 33 01 71

## Le club de pêche à la mouche



Les séances de montages de mouches ont lieu deux vendredis par mois dans les locaux de Saint-Julien, de 20h00 à 22h00. Des sorties au bord de l'eau sont organisées au cours de la saison. A cette occasion les membres du club pratiquent le No-Kill. Ce mode de pêche outre la satisfaction de voir repartir le poisson, permet de procurer des sensations à un plus grand nombre de pêcheurs. Afin de préserver les truitelles, il est rappelé que la pêche en wading, est interdite avant le 1er mai. N'hésitez pas à nous rejoindre et à consulter la page club mouche de notre site internet.



Une coopérative de consommateurs, trois magasins et bientôt quatre, trois boucheries, un restaurant

Saint-Brieuc, Plérin, Trégueux  
<http://lagambille.biocoop.net/>

A la Gambille, on protège la nature.  
Pour une eau pure et des poissons frétilants,  
Je consomme autrement !



## École de pêche et animations

L'association a mis en place en coopération avec la Fédération Départementale de Pêche un programme d'initiation pour les pêcheurs de demain.

Ces animations sont déclinées sous la forme de stages découvertes de 3 séances sur des thématiques diverses et variées permettant aux enfants de choisir le type de pêche qui leur convient (pêche à la truite, au coup et carnassiers).

De nombreuses séances d'initiations à la demi-journée à la pêche au coup sont également proposées. Elles sont destinées aux plus jeunes mais aussi aux familles désireuses de partager une activité conviviale au bord de l'eau.

Ces animations sont encadrées par des moniteurs diplômés et réalisées sur des sites sécurisés.

Par ailleurs, les places y sont limitées et nous vous invitons à prendre contact avec la Maison pêche et Nature pour connaître les dates, disponibilités et tarifs. **Contact au : 02.96.50.60.04**

L'Association répond également à des demandes de différentes structures ou collectivités pour la mise en place d'animations (Adultes, Ehpad, centres de loisir, écoles, etc...). Les contenus sont basés sur la pêche, la découverte et la préservation des milieux aquatiques.

Parlez en avec nous, téléphonez nous au **0672391887**.

Cette année ce sont en tout près de 110 "pass-pêche" qui ont été distribués et qui ont permis à autant de nouvelles personnes de se familiariser gratuitement à notre activité favorite.

## Le Club de pêche aux leurres

En 2018, son activité se poursuit. Des séances en salle le 2ème vendredi du mois et au bord de l'eau sont programmées. Dans son fonctionnement, chaque pêcheur partage son expérience ainsi que ses connaissances du milieu, des techniques et des montages avec les autres participants. Le club est ouvert à tous, aux confirmés comme aux débutants et est l'occasion d'échanges enrichissants afin de progresser dans la pratique personnelle de cette pêche.

Nous vous invitons à nous rejoindre en contactant l'AAPPMA.

Anguille	2017	Variable suivant les cours d'eau.
Station	effectif	Commentaire
Urne aux grèves	189	Population abondante et recrutement important
Rau Bachelet	15	Population anguille peu abondante
Parfond de Gouët	9	Population anguille peu abondante
Ic au Moulin Doualan	18	Abondance moyenne
Ic au Moulin de Gernégan	3	Abondance faible
Gouët aux Boissières	13	Population anguille peu abondante
Gouët au barrage de St Barthelemy	49	Population abondante
Gouët au Gué de l'Hopital	2	Abondance faible
Gouédic au Pont Chapet	12	Population peu abondante
Urne à la Motte Lorette	6	
Urne au Moulin Neuf	46	Population abondante
Saint Jean	49	Population abondante
Saint René	25	Abondance moyenne

Truite	2017	
rivière	effectif	commentaire
Ic	33	Population d'abondance moyenne
la Bronze	24	Population d'abondance moyenne

Saumon	2017	
station	effectif	commentaire
Pont des Isles	41	bon recrutement
Gué Gohel	120	excellent recrutement sur cette station

## Inventaires truites et saumons en 2016 (indice d'abondance)

L'indice d'abondance qu'est-ce que c'est? : Il s'agit d'une méthode de recensement permettant d'estimer sur une station donnée le niveau d'abondance en juvéniles d'une espèce ciblée.

On s'intéresse spécialement aux juvéniles de l'année (0+) et les juvéniles d'un an (1+), dont le niveau de présence traduit respectivement le remplacement des générations au sein de la population et la survie lors du premier hiver.

## Empoisonnements

L'association pratique une gestion patrimoniale sur ses trois rivières. Aucun déversement de poissons effectué dans nos cours d'eau.

Seuls des empoisonnements en truites Arc en Ciel (TAC) ont lieu sur certains étangs de notre territoire.

Ils visent surtout à la satisfaction de sociétaires peu mobiles, mais aussi de nos jeunes pêcheurs lors de pêches familiales. S'y ajoutent d'autres empoisonnements, pris en charge pour partie par la Fédération de Pêche des Côtes d'Armor, appelés aussi empoisonnements hivernaux.

### **Attention:**

-L' Aappma se réserve la possibilité de changer les dates en fonctions des aléas rencontrés (Climatique, livraison, etc...).

-Empoisonnement le samedi matin en règle générale.



## Empoisonnement étang Lantic 2018

SEMAINE	OBJET	QUANTITES
02/02/2018	Pêcherie Fédérale	30 kg de TAC
10/03/2018	<b>Aappma Ouverture</b>	60 kg de TAC
SEMAINE 12	Pêcherie Fédérale	30 kg de TAC
SEMAINE 14	Pêcherie Fédérale	30 kg de TAC
SEMAINE 16	Pêcherie Fédérale	30 kg de TAC
SEMAINE 19	Pêcherie Fédérale	30 kg de TAC
02/06/2018	<b>Concours de Lantic</b>	130 kg de TAC
SEMAINE 24	Pêcherie Fédérale	30 kg de TAC
SEMAINE 29	Pêcherie Fédérale	30 kg de TAC
SEMAINE 32	Pêcherie Fédérale	30 kg de TAC

## Empoisonnement étang Plédran 2018

SEMAINE	OBJET	QUANTITES
03/03/2018	<b>Aappma Pré-ouverture</b>	60 kg de TAC
10/03/2018	<b>Aappma Ouverture</b>	30 kg de TAC
SEMAINE 15	Aappma	30 kg de TAC
SEMAINE 18	Aappma	30 kg de TAC
SEMAINE 21	Aappma	30 kg de TAC
SEMAINE 25	Aappma	30 kg de TAC
SEMAINE 28	Aappma	30 kg de TAC

## Empoisonnements hivernaux 2017

<u>Etang</u>	<u>Empoisonnements hivernaux 2017</u>				
	<i>gardons 2/3 étés</i>	<i>brochet 1 été</i>	<i>perches 2/3 étés</i>	<i>sandres</i>	<b><u>Total</u></b>
<i>PLEDRAN HAUT</i>	25kg	/	/	/	<b>25kg</b>
<i>LE PAS</i>	/	100kg	20kg	/	<b>120kg</b>
<i>LANTIC HAUT</i>	100kg	/	/	/	<b>100kg</b>
<i>LANTIC BAS</i>	100kg	/	/	/	<b>100kg</b>
<i>ST-BARTHELEMY</i>	/	/	/	30kg	<b>30kg</b>
<b><u>Total</u></b>	<b>225kg</b>	<b>100kg</b>	<b>20kg</b>	<b>30kg</b>	<b>375kg</b>

## Aménagement et entretien sur les rivières

Les travaux d'entretien de rivières et de plans d'eau représentent une part importante de l'activité de l'association.

En 2017, ils ont mobilisé encore 70 bénévoles répartis en 4 équipes (Quintin, Plaintel, Saint-Julien, Saint-Brieuc).

Ce sont plus de **12 km** de rives qui ont été entretenues.

La coupe sélective de la végétation et l'élimination systématique des embâcles par des méthodes douces (travail manuel exclusivement à des périodes appropriées) favorisent grandement le patrimoine piscicole et halieutique de l'Association.

Cela contribue largement à l'amélioration de la qualité de l'eau, à l'entretien des paysages, à la prévention des crues, et facilite la libre circulation des poissons et leur reproduction.

Au final c'est la qualité de la pêche qui s'en ressent. Mais la tâche reste immense, nous gérons environ 1 200 kms de rivières et ruisseaux, 100 ha d'étangs et plans d'eau. Aussi faisons-nous appel aux pêcheurs qui souhaitent s'impliquer dans la vie de l'Association et mettre en pratique leur engagement pour la biodiversité et le milieu aquatique.

**Venez nous prêter main forte dès septembre prochain. La carte de pêche vous est offerte pour 5 entretiens.**

En attendant, nous vous souhaitons de bons moments sur les parcours que nous avons entretenus pour vous.



Les équipes de Saint-Julien et de Plaintel interviennent un samedi sur deux le matin, l'équipe de Quintin le mercredi matin et l'équipe de Saint-Brieuc le samedi après-midi. La carte de pêche est offerte pour 5 entretiens. Rejoignez-nous !

<b>Entretiens réalisés en 2017</b>		
<u>EQUIPES</u>	<u>SECTEURS</u>	<u>LINEAIRE (rives)</u>
SAINT-JULIEN	L'Urne	1200 mètres
QUINTIN	Le Haut-Gouët	4800 mètres
PLAINTEL	Le Saint-Germain	3200 mètres
SAINT-BRIEUC	Le Bas-Gouët	3400 mètres
<b>TOTAL : 12600 mètres</b>		
<b>Entretiens prévus en 2018</b>		
<u>EQUIPES</u>	<u>SECTEURS</u>	<u>LINEAIRE (rives)</u>
SAINT-JULIEN	Ruisseau de la Vallée et l'Urne	4100 mètres
QUINTIN	Le Haut-Gouët	4800 mètres
PLAINTEL	Le Quartier, La Ville Neuve et Le Saint-Germain	4100 mètres
SAINT-BRIEUC	L'Ic, Le Douvenant et le Bas-Gouët	5000 mètres
<b>TOTAL : 18000 mètres</b>		



### ***Reconstitution de frayères à salmonidés sur le Bas-Gouët***

Depuis plusieurs années, l'association faisait le constat d'un déficit de plus en plus important de granulats nécessaires à la reproduction des truites et saumons sur le Bas-Gouët en aval du barrage de Saint Barthélémy.

La présence du barrage est nécessaire à la production d'eau potable, mais il provoque

au fil du temps un colmatage du fond de la rivière et un appauvrissement des supports de ponte. En effet, comme l'ensemble des barrages présents sur les cours d'eau, il bloque le transit des sédiments de l'amont vers l'aval empêchant le renouvellement naturel des frayères. Afin de limiter cet impact, une solution trouvée à ce jour consiste à apporter du granulats extérieur lavé et roulé, sans bord saillant pour ne pas blesser le poisson lors de la fraie. La précédente frayère réalisée en 2016 a donné des résultats très encourageants, aussi l'association a renouvelé cette année un apport de 26 tonnes de granulats.

La surface de frayère restaurée (environ 40m<sup>2</sup>) sera contrôlée, entretenue et étudiée régulièrement.

En 2016, nous avons fait appel à des partenaires, nous avons été entendus par le Conseil Départemental (CD22) et l'Agence de l'Eau (AELB) qui nous ont apporté un soutien financier.

Ce projet a été mis en œuvre grâce aux bénévoles qui ont participé à la préparation et à la réalisation du chantier. Remerciements à l'Agglomération de St Brieuc, la DDTM, l'AFB, pour les autorisations et l'appui technique, au CD22 et AELB pour les subventions accordées.

### ***Le site internet de l'Association, son forum et.. Facebook !***

Nous vous invitons à visiter notre site, où vous trouverez de plus amples informations sur tous les sujets évoqués dans ce numéro de l'écho des pêcheurs : vente de cartes et dépositaires, les rivières et les étangs (cartes détaillées), rubrique saumon, stages et école de pêche, animations environnement pour tous les publics, chantiers rivières et étangs, belles prises, réglementations et pêches électriques, actualités.

N'oubliez pas non plus notre page Facebook « AAPPMA Saint-Brieuc Quintin Binic », où nous serons aussi ravis d'échanger avec vous.

***Ps : nous vous invitons également à nous faire partager, dans la mesure du possible, les photos de vos prises (photos des poissons vivants prises en contexte naturel). Ce qui nous permettra avec votre autorisation de publier vos captures, et d'alimenter notre site ainsi que nos pages Facebook. En vous remerciant d'avance.***

